

REGLEMENT « OPERATION MOTO DUNLOP »

Article 1 - Société Organisatrice

La société "**ALLOPNEUS**", société par actions simplifiées, au capital de 54.990 euros, immatriculée sous le numéro unique d'identification B 327.125.878 RCS AIX-ENPROVENCE, dont le siège social est situé 2355, route des Pinchinats, CS 10058 – 13182 Aix-en- Provence cedex 5, représentée par son Président, Monsieur Didier Blaise. Organise du 30 AVRIL 2012 10h AU 31 MAI 2012 10h inclus une opération portant sur :

- la possibilité de gagner 1 journée d'essai sur circuit à Nogaro le 17 juin 2012.
- Le remboursement des pneumatiques moto Dunlop des clients ayant acheté leur(s) pneumatique(s) moto Dunlop durant la période de l'Opération.

Le règlement de l'opération est constitué du présent document, complété et/ou modifié par toutes annexes qu'ALLOPNEUS pourra, le cas échéant, ajouter sans que sa responsabilité ne puisse être engagée à cet égard et sans qu'il ne puisse être prétendu à une quelconque indemnité de la part des participants.

Article 2 - Qui peut participer

Cette opération est réservée exclusivement à toute personne physique majeure ayant accès à Internet et résidant en France métropolitaine, Corse incluse, à l'exclusion du personnel des sociétés organisatrices, gestionnaires, de contrôle et sous-traitantes ainsi que de leur famille proche (en ligne directe). ALLOPNEUS se réserve le droit de demander à tout participant de justifier de ces conditions.

Article 3 – Comment participer

Chaque jour un consommateur ayant commandé au moins un pneumatique moto Dunlop sur le site www.allopneus.com sera désigné aléatoirement Pour gagner 1 journée d'essai sur le circuit de Nogaro le 17 juin 2012

Pour pouvoir bénéficier de l'offre de remboursement des pneumatiques, le consommateur doit avoir passé commande d'au moins un pneumatique moto Dunlop sur le site www.allopneus.com, pendant la période de validité de l'opération.

Chaque consommateur répondant à ces conditions se voit automatiquement inscrit au tirage au sort du jour qui aura lieu à 11h, un client sera alors tiré au sort chaque jour et aux tirages au sort N°2 qui auront lieu aux dates suivantes, un client sera alors tiré au sort :

Le 04/05/2012



20705477

Le 11/05/2012

Le 08/05/2012

Le 24/05/2012

Le 31/05/2012

Une fois informé (confère article 5 – résultats), le client doit pour recevoir sont invitation Dunlop motodays, circuit de Noagro le 17 juin 2012, envoyer par courrier à l'adresse ci-dessous une copie de sa carte d'identité valide.

Une fois informé (confère article 5 – résultats), le client doit pour être remboursé envoyer par courrier à l'adresse ci-dessous une copie de leur facture Allopneus.

Le règlement sera directement transmis au client par courrier à son adresse de facturation.

Adresse postal :
SERVICE RESEAU ALLOPNEUS
CS 10058
13182 Aix en Provence Cedex 5

Article 4 - Les dotations

Chaque jour, à partir du 30 AVRIL 2012 10h et jusqu'au 31 MAI 2012 10h, ALLOPNEUS SAS fait bénéficier à ses clients du site www.allopneus.com une offre de remboursement exceptionnelle et 1 journée d'essai sur le circuit de Nogaro (17 juin 2012) désignées par tirage au sort

Deux offres proposées par ALLOPNEUS:

- 1 journée d'essai sur le circuit de Nogaro le 17 juin 2012 dans le cadre des Dunlop motodays, sans valeur commercial.

- le remboursement des pneumatiques moto Dunlop (montant TTC, dans la limite de 200.00€ maximum, sous forme chèque) des clients ayant acheté leur(s) pneumatique(s) moto Dunlop sur www.allopneus.com.

Article 5 – Résultats

Au total, à raison de 1 commande tirée au sort par jour, 32 clients gagneront 1 journée d'essai sur le circuit de Nogaro le 17 juin 2012 dans le cadre des Dunlop motodays.



Au total, à raison de cinq commandes tirées au sort, 5 clients seront remboursés de leur(s) pneumatique(s) moto Dunlop ainsi sous forme de chèque.

Chaque jour, les clients concernés seront avertis par Allopneus par courrier électronique exclusivement à l'adresse principale mentionnée dans son compte client. Aucun message ne sera adressé aux clients n'ayant pas été tirés au sort. Les personnes tirées au sort autorisent toutes vérifications concernant leur identité et leur domicile. Il est expressément convenu que les données contenues dans les systèmes d'information en possession de la Société Organisatrice ou de ses prestataires techniques ont force probante quant aux éléments de connexion et à la détermination des personnes tirées au sort. Du seul fait de l'acceptation du remboursement de leur commande aux conditions mentionnées ci-dessus, les gagnants autorisent Allopneus à afficher leurs noms et prénoms sur la liste des heureux gagnants du tirage au sort sans que cet affichage puisse ouvrir de droit et rémunération autre que le remboursement de leur commande.

Le remboursement sera effectué par chèque sous dix (2) à douze (4) semaines à compter de la réception du dossier complet de demande de remboursement. Toute demande incomplète, illisible, frauduleuse ou ne répondant pas aux conditions de l'Offre sera considérée comme nulle.

Allopneus ne saurait être tenu responsable des demandes perdues et/ou endommagées. Aucune réclamation ne sera prise en compte au-delà du 30/05/2012. Allopneus se réserve le droit de vérifier et approuver l'exactitude et l'éligibilité du demandeur.

Article 6 – Autre mentions légale

La participation à cette Offre implique que la Personne Eligible ait lu et accepté sans réserve les présentes conditions de l'Offre. La Personne Eligible accepte également l'applicabilité des règles de déontologie en vigueur sur l'Internet, ainsi que des lois, règlements (notamment fiscaux) et autres textes applicables en France.

Les dossiers envoyés deviennent la propriété d'Allopneus qui ne renverra aucune copie ni justificatif fourni.

Toutes les informations collectées dans le cadre de cette opération seront utilisées pour déterminer l'éligibilité à cette Offre, pour fournir l'exécution des services de cette Offre et pour toute autre utilisation commerciale interne à Allopneus.

Allopneus n'assume aucune responsabilité ou obligation pour toute perte, retard, mutilation, envoi au mauvais endroit, envoi insuffisamment affranchi ou entrées illisibles ou toute autre anomalie d'ordinateur, de téléphone ou problème technique qui pourraient survenir.

Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, toute demande relative à l'accès, la rectification, la modification ou la suppression des données vous concernant doit être adressée par écrit à : Service réseau Allopneus, CS 10058 - 13182 Aix en Provence Cedex 5.



20705477

Seul Allopeus sera destinataire de ces informations. Pour toute question sur l'offre présente, vous pouvez nous contacter à : annesophie@allopneus.com

Cette Offre est régie par les lois françaises.

Le présent règlement est déposé auprès de la charge d'Huissier ci-dessous ::

SCP J.L. HAUGUEL & S. SCHAMBOURG

14, rue du Faubourg Saint-Honoré

75008 PARIS

